



DEPARTEMENT DE LA VIENNE
ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL DU 27 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept mars à 18h30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des mariages, Mairie de Thuré.

Date de la convocation : 20/03/2023

Etaient présents : Dominique CHAINE, André GUIGNARD, Carole DEHEUNYNCK, Laurent ROBIN, Paulette POUPIN, Bertrand FRAPPE, Martine ANTUNES, Alain BARBOTTIN, Céline COUÏC, Jean-François DABILLY, Edmond GENDARME, Maryline CUNHA-RIBEIRO, Anne DAVID, Arnaud DE BELINAY, DEPONT Marie-Claude, Frédéric FAGES, Patrick LEDOUX, Nicolas MOINE, Claudie RAYMOND, Isabelle SATTA, Céline VRILLAC.

Etaient représentés : Carl HOLGADO-ROTAMERO (pouvoir à Céline COUÏC), Marie-Paule TIFFAULT (pouvoir à Claudie RAYMOND).

Etaient absents et non représentés :

Secrétaire de séance : Marie-Claude DEPONT

2023-12 – AFFECTATION DU RESULTAT 2022 – COMMUNE.

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte administratif 2022, doit statuer sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022 tout en prévoyant l'équilibre budgétaire.

Considérant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 192 007,78 euros, un excédent reporté de 609 649.41 euros et qu'ainsi l'excédent de fonctionnement cumulé se monte à 801 657.19 euros ;

Considérant que le compte administratif fait apparaître un déficit d'investissement de - 380 479.10 euros, un solde des restes à réaliser de + 97 euros et qu'ainsi le besoin de financement se monte à 380 382.10 euros ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

AR Prefecture

086-218602720-20230327-2023_12-DE
Reçu le 28/03/2023
Publié le 28/03/2023

Résultat d'exploitation au 31 décembre 2022 : EXCEDENT	801 657.19 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) :	380 382.10 €
Résultat reporté en fonctionnement (002) :	421 275.09 €
Résultat d'investissement reporté (001) : DEFICIT	380 479.10 €

Votants	23
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme au registre des
délibérations du conseil municipal de Thuré

Fait à Thuré le

28 MARS 2023

Le Maire
Dominique CHAINE



AR Prefecture

086-218602720-20230327-2023_12-DE

Reçu le 28/03/2023

Publié le 28/03/2023